

Hauts-de-France, Aisne
Pargny-Filain
19 route du Lac

Monument aux morts de Pargny-Filain

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02001953
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : patrimoine mémoriel Chemin des Dames
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1985, AB, 6

Historique

L'auteur de ce monument, qui semble avoir été édifié au cours du 1er quart du 20e siècle, est Bibault, marbrier à Verberie.
Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Bibault (marbrier, signature)

Description

Le monument aux morts, situé près de la mairie sur un tertre à plusieurs degrés, est visible depuis la rue principale. Il s'agit d'un obélisque en granite, orné d'une palme en bronze, dont l'inscription, surmontée de la couronne mortuaire, indique : "Aux enfants / de Pargny-Filain / et de Filain / morts pour la France / 1914-1918". Les deux faces latérales, complétées de la croix grecque, proposent le nom des victimes de chaque village. La face postérieure accueille cette citation en latin : "IN MEMORIAM IN SPEM". Des flambeaux supportent la chaîne entourant l'édifice.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; bronze

Typologies et état de conservation

Typologies :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue générale.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20030202867NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les monuments sur le Chemin des Dames (IA02001628)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Pargny-Filain (IA02001950) Hauts-de-France, Aisne, Pargny-Filain

Auteur(s) du dossier : Inès Guérin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue générale.

IVR22_20030202867NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation